

**N°191**

**Vendredi 22 janvier 2010**

Prochaine parution : 5 février

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : [mairie-de-santec@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-santec@wanadoo.fr)

[www.santec.fr](http://www.santec.fr)



## INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### LES VŒUX DU MAIRE

#### Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du 15 janvier 2010

« Mes premières pensées pour ces vœux 2010 vont aux Santécois qui sont dans le malheur d'avoir perdu un être cher ou qui souffrent de maladie, de vieillesse, d'isolement et à ceux qui éprouvent des difficultés sociales et financières en raison d'un contexte économique très difficile. Je tiens à les assurer du soutien de leur municipalité. J'ai également une forte pensée pour le peuple haïtien si atrocement touché par la catastrophe qui vient de s'abattre sur leur pays. Nous souhaitons mettre en place une collecte qui sera reversée à la Croix Rouge, pour venir en aide aux victimes du séisme.



Je vais vous restituer aujourd'hui l'avancée des 5 gros projets que je vous avais annoncés l'an dernier à la même époque :

- La construction de l'école maternelle de deux classes et d'une cantine rue du Liors Meur, va démarrer dans les jours qui viennent. Tous les marchés ont été traités et le montant des travaux s'élève à 1,25 M€ subventionnés à hauteur de 325 000€. Nous espérons la rentrée des enfants dans les locaux dès janvier 2011. Quant aux 4 classes de l'école primaire elles seront mises en chantier en 2014, au moment où notre niveau d'endettement permettra d'emprunter à nouveau.
- Le second projet est le lotissement communal de Ty Douar Nevez. Les appels d'offres pour les VRD (Voirie Réseaux Divers) ont eu lieu en décembre. Les marchés sont traités et les travaux commenceront début février. Le lotissement comptera 15 lots de 450 à 760m<sup>2</sup> qui seront commercialisés au prix de 55€ le m<sup>2</sup>. Il sera réservé exclusivement à la résidence principale. Les jeunes ménages seront aidés par la mise en place de Pass Fonciers afin d'attirer et favoriser leur installation sur la commune. Les critères et normes « développement durable » seront également pris en compte.
- Le 3<sup>ème</sup> projet, le boulodrome, sera opérationnel dans 15 jours et la salle de réunion pour 25 personnes, attenante, sera livrée au mois de mars.
- Pour le 4<sup>ème</sup> projet qui est la construction de vestiaires aux normes pour notre club de football qui compte actuellement près de 200 licenciés, on en est à la phase du permis de construire. Comme pour les autres projets, les plans ont été réalisés en collaboration avec les utilisateurs, afin qu'ils répondent exactement à leurs souhaits.
- Le 5<sup>ème</sup> projet, est la création d'un Centre de Loisirs Mixte pour enfants valides et porteurs de handicap, dans les locaux de l'école du Dossen. Ce projet ambitieux, novateur et généreux concerne bien entendu les petits Santécois mais aussi le Pays de Morlaix pour les enfants porteurs de handicap. Nous avons mené ce projet avec l'association « Les Copains d'Abord » et EPAL en ce qui concerne la partie gestion. Malgré un délai court et de fortes exigences de la part de Jeunesse et Sports et la P.M.I. le centre a pu ouvrir au mois de juillet et le résultat est excellent. 108 enfants (80 petits Santécois, 14 des communes environnantes, 14 porteurs de handicap) ont fréquenté l'accueil de loisirs avec une moyenne de 30 par jours. Ce résultat nous le devons à l'excellente équipe qui encadre les enfants, Fanny, Catherine et Nicolas, qui ont construit de solides bases pour notre Centre. Ce projet a également été retenu dans le contrat de territoire signé entre la CCPL et le Conseil Général, assurant des subventions de fonctionnement sur 6 ans.

Les 5 projets annoncés se sont donc tous concrétisés ou sont en voie de l'être et je voudrais en rajouter un 6<sup>ème</sup> puisqu'il s'agit de la station d'épuration de Brenesquen qui dessert Santec et Plougoulm. L'ancienne station ayant atteint ses limites de capacité de traitement, la nouvelle station prend en compte l'augmentation de la population sédentaire et touristique pour les 30 ans à venir. Les travaux sont financés par le Syndicat des Eaux de Plouévan pour un montant de 1,6 M€. Elle sera mise en route sans doute en juin 2010.

Parmi les actions, animations ou initiatives solidaires ou culturelles qui ont été organisées sur la commune, je tiens à souligner la création d'un nouveau site internet, la signature de la charte « Ya d'ar brezhoneg » avec l'office de la langue bretonne, la création de l'école des sports, l'aide aux devoirs, le Téléthon. Le C.C.A.S. n'a pas été en reste puisque la conférence sur le « bien vieillir à Santec », le Fest-deiz ont remporté un vif succès. Pour les animations estivales, l'année 2009 a également été un bon cru.

Mais le point fort de l'animation 2009 aura été incontestablement la « Grande Fête du Sable et du Vent » organisée à la Pentecôte par l'association Laouen. Rendez-vous est donné cette année pour la seconde édition d'une fête qui va s'installer durablement et continuera à monter en puissance.

En ce qui concerne le projet d'une aire d'accueil des gens du voyage, je tiens à expliquer la position de la commune ; les règles élémentaires d'urbanisme semblent bafouées, les problèmes de sécurité ignorés, le problème écologique n'est pas pris en compte et les conséquences pour nos agriculteurs n'ont même pas été évoquées. Le choix du site de Kerellec est attaquant à bien des égards et nous ne voyons pas comment les services de l'État pourraient contourner des règles qu'ils font appliquer avec intransigeance à l'encontre des particuliers et des communes.

Concernant les projets pour l'avenir, nous souhaitons, en matière de sécurité routière, favoriser les déplacements des piétons en réalisant des accotements sécurisés; le budget du programme voirie 2010 sera au moins multiplié par 3. Le cimetière sera agrandi et aménagé. En alternative à la maison de retraite, nous souhaitons créer des résidences adaptées en centre bourg. Compte tenu des modifications que cela pourrait entraîner, je prends l'engagement de faire participer la population à un débat sur le sujet et à une réflexion sur le bourg de Santec, horizon 2015/2020.

Maintenant à toutes et à tous je vous souhaite une excellente année 2010, et je puis vous assurer que nous œuvrerons au service de tous dans le souci constant de l'intérêt général et du respect de chacun. Notre équipe est en pleine forme, volontaire et déterminée pour que nous réussissions à relever ensemble tous les défis (et ils sont nombreux) qui nous attendent et à donner de Santec l'image d'une commune dynamique, unie et généreuse. »

Le Maire,  
Bernard LE PORS

# RECENSEMENT 2010 DE LA POPULATION

**TOUTE LA POPULATION SERA RECENSÉE**  
**ENTRE LE 21 JANVIER ET**  
**LE 20 FÉVRIER 2010**



Institut national de la statistique  
et des études économiques

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins. Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

SANTEC, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. SANTEC est recensée en 2010.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez Annie PRIGENT, coordonateur communal à la mairie.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

**NB : Afin de faciliter la tâche des agents recenseurs et pour leur sécurité, veuillez à ne pas laisser vos chiens en liberté. Monsieur le Maire rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse sur la commune.**

## LES AGENTS RECENSEURS

Les agents recenseurs recrutés sont les suivants :



**Olivier JACQ** est l'agent recenseur chargé du district n°0002



**Guy PRIGENT** est l'agent recenseur chargé du district n°0004.



**Sylvie LE GUEN** est l'agent recenseur chargé du district n°0005

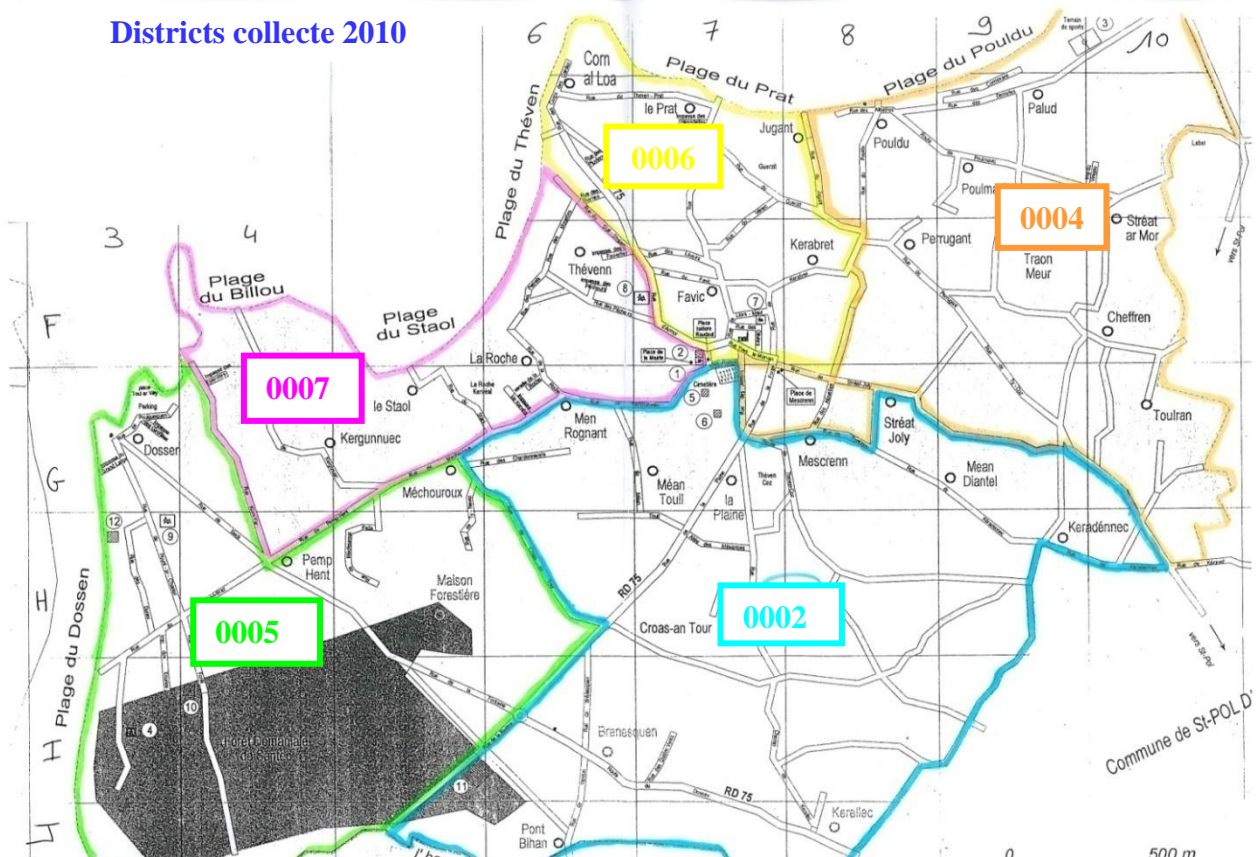


**Roger LE GUEN** est l'agent recenseur chargé du district n°0006



**Morgane GERARD** est l'agent recenseur chargé du district n°0007

## Districts collecte 2010



## INFORMATIONS DU C.C.A.S.

### MALADIE D'ALZHEIMER ET TROUBLES COGNITIFS

#### *Création d'un atelier peinture*

La maladie d'Alzheimer et les troubles cognitifs isolent en général patients et familles.

Les patients gardent un vif intérêt pour la couleur. Des ateliers de ce type ont prouvé leur intérêt en d'autres lieux.

Le C.C.A.S. aimerait organiser un atelier peinture pour les Santécois atteints par ces maladies.

Le projet est de mettre en place cet atelier les mardis après-midi, tous les 15 jours à la salle polyvalente, de 15h à 16h. A partir de 16 heures un goûter convivial sera offert aux participants et à leur famille.

Les ateliers, gratuits en totalité, seront animés par un des peintres amateurs santécois, bénévoles et informés sur les troubles cognitifs par l'infirmière coordinatrice et la neuropsychologue du réseau. Si nécessaire, un transport sera mis en place.

Si vous-même ou un membre de votre famille êtes intéressé par cet atelier, vous pouvez vous inscrire soit en mairie soit auprès de Pascale DEPRAETRE au 06 88 60 03 13 (n'hésitez pas à laisser votre numéro pour un rappel éventuel).

#### ATELIER « PRÉVENTION DES CHUTES »

Une « Action Equibr'Age » se déroulera sur Santec dans le courant du Printemps 2010. Plus de précisions vous seront apportés lors d'un prochain bulletin municipal.

### ADDESKI

#### *Lutte contre l'illettrisme*

L'association Addeski (du breton : réapprendre), créée en avril 2003, à l'initiative de Jean-René MAHÉ, lui-même ancien illettré, a pour champ d'intervention l'apprentissage ou le perfectionnement de la lecture et de l'écriture aux personnes adultes. Elle vient en aide aux adultes en difficulté avec la lecture et l'écriture en étant à leur écoute, en les aidant à se désinhiber, en les guidant vers des ateliers de savoirs fondamentaux, en les prenant en charge individuellement dans la plupart des cas, au travers de la mise en place de binômes « bénévole-apprenant ».

Siège Social : **ADDESKI**, Poulfanc Bihan, Guerlesquin

Tel : 02 98 72 87 10

Courriel : [addeski@wanadoo.fr](mailto:addeski@wanadoo.fr) Site : [www.addeski.fr](http://www.addeski.fr)

## ASSOCIATIONS

### CLUB DE BADMINTON

Le club de badminton organise une réunion à la salle polyvalente le **jeudi 21 janvier à 19h à la salle polyvalente**.

### ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants tiendront leur assemblée générale **samedi 6 février** à la salle polyvalente. A partir de 14h30, accueil et règlement des cotisations qui cette année s'élèvent à 22€. A 15h, assemblée générale avec élection du bureau.

### LES AMIS DE LA CHAPELLE

L'assemblée générale des Amis de la Chapelle et du Patrimoine aura lieu le **dimanche 7 février à 11h à la salle polyvalente**. Cet avis tient lieu de convocation aux adhérents.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion

## PROFESSIONS LIBÉRALES

### INFIRMIÈRE D.E. LIBÉRALE

Catherine ROHEL, infirmière diplômée d'État libérale, vous informe de la création de son cabinet médical, 1225, route de la Fontaine. Elle vous propose des soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous en appelant le 02 98 29 74 11 ou le 06 62 05 15 30.

### OSTÉOPATHE

Fabienne MARC, Ostéopathe, vous informe de l'installation de son cabinet, 13, rue de la Forge. Consultation sur rendez-vous au 02 98 29 77 71.

## ÇA S'EST PASSÉ À SANTEC...

*La fin d'année 2009 et le début 2010 ont été riches en animations et en événements pour lesquels la population santécoise a participé en grand nombre.*

### CÉRÉMONIE DE DÉPART À LA RETRAITE

Vendredi 4 décembre, le Maire, Bernard LE PORS a convié le personnel communal et les élus à un apéritif de fin d'année. Il a ainsi profité de l'occasion pour honorer Monique KERBRAT, ATSEM à l'école Tanguy Prigent depuis 1982, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Après avoir vu défiler plusieurs générations de petits Santécois, Monique va pouvoir profiter d'une retraite bien méritée entourée de son époux, ses enfants et ses petits enfants, présents pour l'occasion.



### LE REPAS DU C.C.A.S.

95 personnes ont participé au banquet du C.C.A.S. qui s'est déroulé le mercredi 9 décembre à la salle polyvalente. Ce repas, réservé aux personnes âgées de plus de 70 ans de la commune, a été préparé par Guérolé AUTRET et Michèle BIHAN, les deux cuisiniers de la commune.

Les convives ont apprécié les mets qui leur ont été servis et ont souligné l'ambiance festive et chaleureuse du banquet animé par François BORGNE à l'accordéon.



« Les jeunes » de 70 ans accompagnés des membres du C.C.A.S., du doyen et de la doyenne de l'assemblée, Jean-Marie ROPARS et Anna ROLLAND



Les chanteurs et les conteurs se sont succédés au micro afin d'offrir à l'assemblée des histoires drôles et des chants en français et en breton

## L'ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES



Comme chaque année, avant les vacances de Noël la municipalité a offert aux enfants des écoles et à leurs familles, un spectacle et un goûter de Noël.

Afin de déroger au traditionnel spectacle de magie et de clowns, la

municipalité avait fait appel à Jean-Luc Roudaut et ses musiciens afin d'offrir au public une animation musicale.

Très vite, le talent et le dynamisme de Jean-Luc Roudaut ont réchauffé l'ambiance de la salle omnisports. Les enfants ont ainsi pu danser et chanter sur les airs qu'ils avaient auparavant appris à l'école.

Le chanteur a invité son public à voyager dans son pays imaginaire et féérique pour un spectacle dont les enfants se souviendront pendant longtemps.



À l'issue du spectacle et du goûter les enfants ont accueilli, le père Noël venu pour l'occasion distribuer des friandises aux enfants.

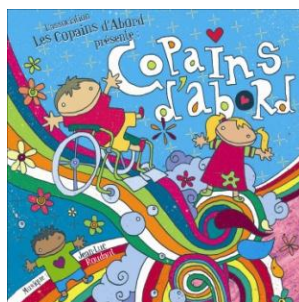
## « LES COPAINS D'ABORD »

### Sortie d'un CD

Le dimanche 27 décembre, s'est déroulé à la salle omnisports un concert organisé à l'occasion de la sortie du CD enregistré par l'association « Les Copains d'Abord » en collaboration avec le chanteur Jean-Luc ROUDAUT.

Ce concert qui a rassemblé 350 personnes à la salle omnisports, était le point d'orgue d'une aventure démarrée en février 2009, sur le thème de la différence, avec la participation de plus de 60 personnes (membres de l'association, enfants et amis) qui ont créé tous les textes, chanté et réalisé la pochette du CD.

Le CD est en vente à la bibliothèque municipale de Santec au tarif de 10€. Les bénéfices permettront la mise en œuvre d'autres projets.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

C'est dans une salle comble, en présence de Marylise LE BRANCHU, député, Jacques EDERN, Conseiller Général et de nombreux Maires et Élus du canton que le Maire, Bernard LE PORS et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population, aux associations.



À l'issue de la cérémonie traditionnelle, le maire a tenu à honorer Ginette ZANOTTI qui est bénévole à la bibliothèque depuis 15 ans où trois fois par semaine elle assure une permanence. Il a souligné l'enthousiasme et le savoir faire de Ginette qui contribuent au bon fonctionnement de la bibliothèque ce qui est admirable pour une dame qui, soulignons le, a fêté ses 83 ans l'année dernière. Le Maire a profité de l'occasion pour lui remettre la médaille de la commune, ainsi qu'une vue de Santec et un bouquet de fleurs.

Quant à la distinction du « Santécois de l'année », c'est à Patrice LE GUEN qu'elle est revenue pour 2009. Ses sculptures sont reconnues sur le plan régional, national et international. Il a réalisé la statue de St Malo en direct devant le public, pour le projet de la vallée des Mille Saints. Il a donné une autre dimension à l'entrée de la forêt domaniale de Santec en y exposant ses statues monumentales qui font l'admiration des promeneurs. Monsieur Le Maire a félicité Patrice pour son talent, sa générosité et l'image qu'il donne de notre commune.



## FEST DEIZ

Dimanche 17 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé son second Fest Deiz dans la tradition des veillées d'antan et animé par des artistes santécois. Cette fois encore la salle polyvalente affichait complet.

Conteurs, chanteurs, musiciens et danseurs se sont succédés pour un moment convivial autour du patrimoine culturel local. La galette des rois et la bolée de cidre ont clos cette après midi festive et chaleureuse.



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15  
Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : APPELEZ LE 3237

Du 22 au 28 janvier :

DELANDE, 4, rue du Croissant, Henvic, ☎ 02 98 62 84 58

Du 29 janvier au 4 février :

VITEL, 16, rue de St Pol de Léon, Berven, ☎ 02 98 69 98 09

### ETAT CIVIL

#### Naissance :

**Lya CARDINAL**, née le 12 décembre, fille de Florian et Caroline, 160a, rue de Ty Pella.

#### Mariage :

**Guylaine DENIEL** et **Yvon FOUSTOUL**, le 4 décembre.

#### Décès :

**Jeanne CAROFF** née **COMBOT**, 83 ans, décédée le 17 décembre, 130, rue de Perrugant.

**Perrine GUIVARCH**, 89 ans, décédée le 31 décembre, 74, rue de la Plaine.